



YO WOUKLE POU FÈ FANM FÈ FANM POU FÈ NONM FE NONM



Charly LENDO



Gaby CLAVIER



Gabriel BOURGUIGNON



Jocelyn LEBORGNE



Raymond GAUYHIEROT



Mirlin DAVILE



Olivier MERI



Michel MADASSAMY



Elie DOMOTA



Betty MONTOUT



Tety COUPIN



Christophe THEOPHILE

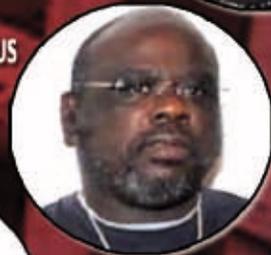


Alix LENDO

Denis DORVILIUS



Yanise FONTAINE



Elie DOUARED



José NAEJUS



Julien YENGADASSEN



Béatrice CHARLES



Edmonde POLIPHENE

fichaj ADN
AWA

Sendikalis pa
kriminèl

PA MANNYÉ SENDIKALIS

Liyannaj a travayè é pèp
doubout an larila

1802, 1910, 1925, 1931,
1952, 1967, 1985...

Léta fwansé tchouyé travayè
é pèp Gwadeloup

Sé kréyol nou ka
palé an tribinal a yo

Nou ké déchouké
tout pwofitasyon

L'ÉTAT COLONIAL FRANÇAIS VEUT SE VENGER APRÈS LA FIÈRE MOBILISATION DU PEUPLE GUADELOUPÉEN AVEC LE LKP EN 2009.

Les magistrats français se sont mobilisés le jeudi 10 février 2011 pour défendre l'indépendance de la justice et cela en réponse aux propos de Nicolas Sarkozy mettant en cause la responsabilité des juges et des policiers suite à l'assassinat de la jeune Laëtitia en France.

Cette mobilisation avait pour but de réaffirmer la séparation des pouvoirs d'une part, tout en mettant en exergue le manque de moyens pour rendre la justice « au nom du peuple Français », d'autre part.

Ce mouvement s'est normalement étendu à la Guadeloupe.

MAIS, LA JUSTICE EST-ELLE RÉELLEMENT INDÉPENDANTE EN GUADELOUPE ?

Avec l'avènement du LKP, les militants UGTG comme l'ensemble des travailleurs de ce pays, ont compris qu'il était vraiment possible de construire une autre société fondée sur la solidarité, l'entraide et la création. Nous avons tous compris que notre pays devait disposer de tous ses atouts pour nourrir, éduquer, soigner et élever tous ses enfants. 2009 a été l'année de la dénonciation du système de *pwofitasyon* et aussi l'année où les luttes des travailleurs et de notre peuple ont émergé à la face du monde. Devant les attaques répétées contre nos victoires, nous n'avons qu'une chose à faire, continuer sans relâche, le travail d'explication, de dénonciation, de mobilisation contre l'exploitation, l'oppression et la *pwofitasyon*.

Cette Guadeloupe nouvelle est aujourd'hui en mouvement. Nous n'avons plus peur de l'autre. Travailleurs et Peuple de Guadeloupe savent dorénavant qu'ils peuvent se lever, dénoncer, réclamer et s'opposer *kont tout pwofitasyon*.

Nous disposons d'une vision plus claire de ce qu'il convient de faire, d'élaborer et de construire pour que nous cessions d'être des colonisés, des assimilés, des domiens, des ultramarins, des ultrapériphériques.

Comme il fallait s'y attendre, à la suite de la formidable mobilisation de Janvier-Février-Mars 2009, l'appareil répressif de l'Etat français a décidé de s'en prendre à toutes celles et ceux qui ont décidé de descendre les rues pour dire NON à la PWOFITASYON.

Nous affirmons haut et fort, comme Henri Lacordaire : « *Entre le fort et le faible, entre le riche et le pauvre, entre le maître et le serviteur, c'est la liberté qui opprime, et la loi qui affranchit. Le droit est l'épée des grands, le devoir est le bouclier des petits.* »

DEPUIS, LA MACHINE RÉPRESSIVE FONCTIONNE À PLEIN RÉGIME

Jugez-en vous-mêmes :

Mardi 14 Septembre 2010, l'ensemble de la salle d'audience (y compris la prévenue Régine DELPHIN déléguée syndicale de l'UEC-UGTG (Union des employés du commerce) est évacué à la demande du président du tribunal qui refuse à notre camarade le droit légitime de s'exprimer en créole. Elle n'a pas pu se défendre, car ayant été elle-même traînée hors du tribunal en cours d'audience. Maître René FALLA, son avocat n'a pas non plus pu plaider, ayant été victime d'un malaise suite à l'intervention des gendarmes. Et pourtant, notre déléguée syndicale est condamnée à 1 mois de prison avec sursis et plus de 10 000 euros d'amendes par la Cour d'Appel de Basse-Terre pour des faits liés à la mobilisation des salariés de la société SODIMAT qui exigeaient l'application de l'accord BINO.

Charly LENDO et José NAEJUS (Dirigeant de l'UGTG et l'UTHTR, Union des Travailleurs de l'Hôtellerie et de la Restauration) sont convoqués devant le tribunal de Basse-Terre pour agression et menaces de destruction d'un hôtel suite à une plainte déposée par le directeur Suédois de l'hôtel Fort Royal devant lequel les travailleurs sont mobilisés pour exiger la priorité d'emplois pour les Guadeloupéens dans cet hôtel où la majorité du personnel est d'origine Suédoise. Une trentaine de gendarmes débarque et arrête les deux dirigeants de l'UGTG. A l'audience, le président, visiblement embarrassé, fait remarquer au procureur la faiblesse de l'accusation car aucune menace ni agression n'ont été ni relevée ni prouvée. Et pourtant, nos deux camarades, reconnus innocents dans cette affaire montée de toutes pièces entre la direction de l'hôtel, la gendarmerie et la préfecture, sont condamnés à 1000 euros d'amendes pour avoir refusé de se soumettre à un prélèvement ADN.

Charly LENDO (Secrétaire Général adjoint de l'UGTG et Secrétaire Général de l'UTHTR-UGTG) et Tety COUPIN (Dirigeant de l'UTHTR-UGTG) sont convoqués devant les tribunaux à la demande des patrons de l'hôtellerie qui se plaignent d'avoir été menacés par les deux camarades dans le cadre des réunions NAO. Une simple plainte du patron de GHTHG (Groupement des Hôteliers de Guadeloupe) aura suffi pour faire comparaître nos deux camarades devant les tribunaux. En attente de jugement.

Bruno TIMA, délégué du personnel à la Distillerie DAMOISEAU, se présente début février 2011 à la gendarmerie du Moule pour déposer plainte contre Hervé DAMOISEAU, gérant de l'usine, car ce dernier l'aurait menacé de mort en représailles au mouvement de grève en cours. Curieusement, la gendarmerie du Moule refuse d'enregistrer la plainte.

Christian TABAR, militant UGTG, est convoqué devant les tribunaux pour avoir participé à la mobilisation des travailleurs de la société de transports TCSV en grève depuis mars 2010 (10 mois de mobilisation) pour l'application du code du travail. En attente de jugement.

Hilaire COSPOLITE, dirigeant de l'UEC-UGTG est convoqué devant les tribunaux pour avoir participé à la mobilisation LKP en janvier 2009. En attente de jugement.

Jean Clair VALLUET, militant UEC-UGTG, condamné à pour avoir participé à la mobilisation du LKP en janvier 2009.

Jocelyn LEBORGNE, Secrétaire Général de l'UEC-UGTG est condamné à 900 euros d'amende. Il est accusé d'avoir apposé des dessins sur un mur. Dans le même temps, il est convoqué pour le prélèvement de son ADN.

Gaby CLAVIER, ancien Secrétaire Général de l'UGTG, Secrétaire général de l'UTS-UGTG (Union des Travailleurs de la Santé), membre du Conseil Syndical de l'UGTG est condamné à 1600 euros d'amende pour avoir participé à la mobilisation des travailleurs de DANONE. Il fait également l'objet d'une convocation pour prélèvement ADN.

Raymond GAUTHIEROT, ancien Secrétaire Général de l'UGTG, membre du Conseil Syndical de l'UGTG, Dirigeant de l'UNASS-UGTG (Union des Agents de la Sécurité Sociale) a été condamné à 3 mois de prison ferme et 2691 euros d'amendes pour avoir participé à la mobilisation des travailleurs du CFA (Centre de Formation des Apprentis). **Raymond GAUTHIEROT** est également condamné à 2091 euros d'amendes. Il est accusé d'avoir « *tracé des inscriptions sur un muret* » au bord de la route.

Mirlin DAVILE, Dirigeant de l'UGTG, condamné à 8132,86 euros d'amendes pour avoir participé à la mobilisation des salariés de la ferme de Campêche pour la sauvegarde de leur emploi.

Denis DORVILIUS, Dirigeant de l'UTAS-UGTG (Union des Travailleurs de l'Action Sociale), membre du Conseil Syndical de l'UGTG, condamné à 1600 euros d'amendes pour sa participation à la mobilisation des salariés de la société DANONE. Condamné également à 1000 euros pour avoir refusé de se soumettre à un prélèvement ADN.

Patrice BURAT et **Daniel NOVAR**, Dirigeant et militant de l'UTPP-UGTG (Union des Travailleurs des Produits Pétroliers), le premier condamné à 2300 euros d'amende, le second relaxé dans le cadre de la grève des travailleurs de la station TEXACO du Lamentin, mobilisés pour le respect du code du travail dans le cadre du mouvement LKP.

Max DELOURNEAU, militant de l'UTPP-UGTG, condamné pour avoir participé à la mobilisation du LKP en février 2009.



LKP1, LKP2, Jusqu'à LKP 10. Plus d'une cinquantaine de personnes ont été arrêtés par la gendarmerie pour entrave à la circulation au Gosier en février 2009 dans le cadre de la mobilisation LKP. Dix d'entre eux ont fait l'objet de convocation devant les tribunaux sous le nom de **LKP1, LKP2,, LKP 10** car ayant refusé de décliner leur identité. Ce procès burlesque déboucha sur un non lieu pour absence d'identification des prévenus **LKP1, LKP2,, LKP10.**

Trois autres militants dont Christophe THEOPHILE, Dirigeant de l'UGTG, arrêtés le même jour dans le cadre de la mobilisation du LKP, ont comparu devant le tribunal pour entrave à la circulation et relaxés pour irrégularité de procédure.

Olivier MERI, Valère VINDEK, Jacques OXYBEL, Dirigeant de l'UGTG et militant de l'ULTEA-UGTG (Union Locale des Travailleurs de l'Aéroport) convoqués par la gendarmerie en janvier 2011 suite à la mobilisation des pompiers de l'aéroport durant le mouvement LKP en 2009 et 2010.

Petit-Louis CASIMIR, Bruno BLANCHET, Alain LOSIO convoqués par les services de police à la demande du gérant de l'entreprise BEAUCHET Sécurité (affilié au MEDEF) suite à la mobilisation des salariés pendant 100 jours pour l'application du code du travail.

Aujourd'hui encore, ce ne sont pas moins d'une quinzaine de **militants de l'UTHTR-UGTG et de travailleurs** dont : **Yanise FONTAINE, Béatrice CHARLES, Blaise YENGADESIN, Franck DAMBA, Elie DOARED, Mercédès PLATON, Betty MONTOUT, Pierre RIMBON, Florent LATCHOUMAYA, Alix LENDO, Tété COUPIN, Julio LENDO, Edmonde POLIPHENE** qui sont convoqués devant un juge d'instruction pour être mis en examen pour homicide involontaire indirect, blessures indirectes, mise en danger de la vie d'autrui et entrave à la liberté de la circulation. La justice française veut les rendre responsables, et singulièrement **Charly LENDO,** de la mort accidentelle d'un jeune cyclomotoriste en février 2009 durant le mouvement LKP.

Gabriel BOURGUIGNON, Secrétaire Général de l'UTAS-UGTG, Dirigeant de l'UGTG qui a déjà passé un mois en captivité sans procès en 2004 ; libéré suite au versement d'une caution de 15 000 euros est à nouveau convoqué devant les tribunaux pour cette même affaire où il est accusé d'avoir voulu faire exploser la raffinerie de Guadeloupe.

Michel MADASSAMY, Dirigeant de l'UGTG, lui aussi est à nouveau convoqué devant les tribunaux pour des faits survenus en 2002 dans le cadre de la mobilisation des salariés de la société TEXACO.

Rappelons-nous aussi l'information judiciaire ouverte par le parquet, après la signature de l'accord général du 04 mars, à l'encontre d'**Elie DOMOTA,** Secrétaire Général de l'UGTG, pour incitation à la haine raciale et à l'extorsion de signature. Cette tentative de déstabilisation faisait suite à

une première tentative d'intimidation du porte parole du LKP pour incitation à la commission de meurtre et tout cela afin, une fois de plus, de jeter le discrédit sur l'UGTG et sur le LKP.

Ce sont aussi, **dix jeunes de Petit-Canal** emprisonnés pendant un mois sans procès, car soupçonnés, sans aucune preuve, d'être à l'origine d'un incendie durant le mouvement LKP. Ils doivent pointer chaque semaine à la gendarmerie.

Ce sont également plusieurs autres **jeunes travailleurs** qui ont été convoqués et condamnés pour avoir participé au mouvement LKP en 2009.

Et pendant ce temps, l'enquête sur la mort de **Jacques BINO,** militant CGTG et membre du *Mouvman Kiltirel AKIYO,* aura été bâclé. Les patrons qui avaient organisé des milices contre les travailleurs en lutte n'ont jamais été entendus.

SYNDICALISTES, AVOCATS ET JOURNALISTES RÉPRIMÉS

Les avocats qui défendent l'UGTG sont eux aussi menacés. C'est le cas de **Maître Sarah ARISTIDE,** qui a fait l'objet de menaces, d'intimidations et d'agressions et qui a même été sauvagement molesté par des gendarmes le 22 octobre 2010 alors qu'elle tente de rentrer dans le palais de justice pour assurer la défense de **Charly LENDO** convoqué pour refus de prélèvement ADN. Cette agression a entraîné une interruption de travail. Une plainte a été déposée par l'avocate, et une motion de solidarité adoptée par le Barreau de l'Ordre des avocats de Guadeloupe qui s'est constitué partie civile.

Sarah ARISTIDE et son confrère **Patrice TACITA** ont été mis en examen pour diffamation pour avoir porté plainte contre un magistrat et dénoncer les écoutes téléphoniques dont ils étaient victimes.

Ce sont également **trois journalistes** de la télé publique qui sont mis en examen pour complicité de diffamation pour avoir publié l'affaire dite des écoutes téléphoniques illégales.

Plus encore, la presse est placée sous contrôle. Depuis plusieurs mois, radio privée et publique mais aussi la télé publique et le seul quotidien de Guadeloupe ne diffusent quasiment aucune information en provenance du LKP et ne se présentent guère aux conférences de presse du *Liyannaj Kont Pwofitasyon.*

Par contre, la mise en examen de deux militants de l'UTPP-UGTG dont le Secrétaire Général **Jocelyn PINARD** pour des faits d'abus de biens sociaux et recel d'abus de biens sociaux qui ne sont ni constitués, ni établis, ni prouvés dans le cadre d'une enquête sur la gestion de la station service dans laquelle ils sont salariés-actionnaires aura engendré une véritable cabale médiatique à l'encontre de l'UTPP-



UGTG et de la Centrale syndicale UGTG par certains journalistes au service du pouvoir colonial. **Une caméra de surveillance vidéo et un puissant projecteur ont même été installés à 20 mètres du siège de l'UGTG, en face du palais de la mutualité, siège du LKP.**

Ainsi, se succèdent convocations à la police, convocations à la gendarmerie, pressions, licenciements, harcèlements, intimidations, mises en examen, surveillances et filatures, mises sur écoute téléphonique, arrestations arbitraires, menaces, coups, insultes, propos racistes, procès dans des tribunaux encadrés par les gendarmes, fichages ADN, condamnations à des peines de prison et à des peines d'amendes ; tout cela dans le but de réprimer toutes celles et tous ceux qui se sont engagés dans la lutte du LKP et ainsi faire peur à celles et ceux qui refusent de vivre à plat ventre.

Malgré les absences flagrantes de preuve, les irrégularités de procédure, des chefs d'inculpation bénins voire inexistantes, les travailleurs et singulièrement les militants de l'UGTG sont de toute façon condamnés à des peines sauvages, à l'issue de simulacre de procès, précédés de plusieurs dizaines d'arrestations arbitraires, d'insultes, de brutalités, d'agressions voire de passages à tabac.

Diabolisations et criminalisations de l'action syndicale, condamnations, lynchages médiatiques, fichages systématiques et rackets perpétrés par l'état français et sa justice aux ordres, à l'encontre du syndicaliste de Guadeloupe et particulièrement ceux affiliés à l'UGTG : Voilà la réalité, bien loin de la patrie des droits de l'homme et de l'indépendance de la justice.

Il faut terroriser les militants et dirigeants de l'UGTG ; particulièrement ceux de l'hôtellerie, et en premier lieu **Charly LENDO** pour supprimer notamment la Convention Collective de Guadeloupe, plus avantageuse que celle dite nationale, et permettre ainsi aux escrocs de la défiscalisation de continuer à sévir dans ce secteur.

L'Etat et ses alliés locaux veulent casser l'unité du Peuple, éliminer les syndicalistes qui luttent, museler la presse, domestiquer les avocats. Ils ont une véritable peur politique de l'unité retrouvée des Travailleurs, de leurs Organisations et du Peuple de Guadeloupe.



TOUS TUÉS PAR LES MILITAIRES DE L'ÉTAT COLONIAL FRANÇAIS

Au nom du peuple Français, l'état colonial français et sa justice veulent humilier, affamer, briser le militant syndicaliste dans son statut d'Homme ou de Femme, de Travailleur, de Père et Mère de famille, et cela afin d'éradiquer toutes velléités de construction sociale dans notre pays, toute émergence d'une société débarrassée de l'exploitation capitaliste et colonialiste.

Ces pratiques nous rappellent aussi le code noir notamment son article 38 qui prévoit que « *L'esclave fugitif qui aura été en fuite pendant un mois, à compter du jour que son maître l'aura dénoncé en justice, aura les oreilles coupées et sera marqué d'une fleur de lis une épaule; s'il récidive un autre mois pareillement du jour de la dénonciation, il aura le jarret coupé, et il sera marqué d'une fleur de lys sur l'autre épaule; et, la troisième fois, il sera puni de mort* ».

Cette parodie de justice nous rappelle les atteintes portées au droit d'expression et à la liberté syndicale en Guadeloupe :

Février 1910 : Grève des ouvriers agricoles et industriels à Saint-François : 3 morts ;

Février 1910 : Grève à Capesterre-Belle-Eau : 1 mort ;

Février 1925 : Grève à l'Usine de Duval à Petit-Canal : 6 morts ;

Février 1931 : Grève des ouvriers agricoles à Sainte-Rose : 1 mort ;

Février 1952 : Grève des ouvriers agricoles et industriels au Moule : 4 mort (dont une femme enceinte) ;

Mai 1967 : Grève des ouvriers du bâtiment : plus de 100 morts.

18 Novembre 1985 : Charles-Henri SALIN, jeune lycéen Guadeloupéen est abattu d'une rafale de pistolet mitrailleur par le gendarme Michel MAAS. L'enquête fut constamment entravée par les services de l'Etat, le procès délocalisé à Paris, et l'assassin – entre temps promu adjudant - fût acquitté.

Nous l'avons compris, à travers la répression contre les dirigeants et militants de l'UGTG, c'est en fait le LKP qui est visé, ce sont les Travailleurs et le peuple de Guadeloupe qui sont visés. Il s'agit pour l'état colonial Français d'éliminer le LKP, cet extraordinaire outil qui aura unifié les forces sociales, redonné confiance au Peuple de Guadeloupe et créé de nouveaux espoirs, de nouvelles espérances. Il faut détruire le LKP, détruire cette création des Travailleurs et du Peuple de Guadeloupe, fer de lance de la contestation contre toute *pwofitasyon*. Car avec le LKP, la peur a changé de camp et devant l'acharnement des Travailleurs et du Peuple de Guadeloupe à poursuivre la lutte pour exiger le respect et l'application de tous les accords, l'Etat a décidé de réprimer.

A chaque manifestation à l'appel du LKP, ce sont plusieurs centaines de gendarmes qui sont dépêchés en Guadeloupe pour y faire régner l'ordre colonial républicain qui consiste à réprimer toutes celles et tous ceux qui osent dire NON à la *pwofitasyon*, qui osent dénoncer l'exploitation et l'injustice.

Aujourd'hui, la ministre des colonies, Mme PENCHARD, le gouverneur FABRE, Victorin LUREL et Jacques GILLOT (régisseurs-présidents du Conseil Régional et Général) mais également différents services de l'état comme la Direction régionale de la répression des fraudes, l'Université Antilles-Guyane..., ont reçu l'ordre de ne pas recevoir le LKP ni répondre à aucun de ses courriers. Et pourtant, en signant le protocole du 04 mars, l'Etat et les collectivités ont fait du LKP, leur principal interlocuteur.

LES DÉCISIONS DE JUSTICE SE PRENNENT A LA PRÉFECTURE

En vérité, en pays colonisé, les interventions et les décisions de justice sont prises à la préfecture. Et la Guadeloupe ne déroge pas à la règle. La justice coloniale poursuit sans relâche sa vendetta contre le Mouvement Ouvrier Guadeloupéen et singulièrement contre les militants de notre Centrale syndicale UGTG. La célèbre fable de la Fontaine prend alors tout son sens : « *Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir* ». (Les animaux malades de la peste).

N'est-ce-pas Nicolas SARKOZY qui déclarait lors du dîner annuel du CRIF le 9 février 2011 : « *Bien-sûr, il y a les évè-*



nements de Tunisie et d'Egypte. Ils ont, ces évènements, une dimension sans doute historique. Ces peuples, je veux dire le peuple tunisien et le peuple égyptien, avec une audace qui les a surpris eux-mêmes, ont dit avec force qu'ils voulaient vivre autrement. Nul n'a le droit de les condamner pour ce qu'ils ont eu le courage de dire. Ce début d'un printemps des Peuples est positif parce qu'il est authentique ». Il va même jusqu'à promettre d'accompagner tous les peuples qui aspirent à la liberté dans son discours suite à l'éviction de Michèle ALLIOT-MARIE du gouvernement français.

Et c'est ce même Nicolas SARKOZY qui, le 09 janvier dernier, menaçait une fois de plus, le valeureux Peuple de Guadeloupe qui est descendu dans les rues (100 000 personnes soit près du quart de la population totale) le qualifiant au passage de « *petite minorité* » et de promettre

la répression en guise de réponse aux justes et légitimes revendications portées par le LKP.

POUR UNE SOCIÉTÉ DÉBARRASSÉE DE LA PWOFITASYON : GWADLOUPÉEN DOUBOUT

Nous, Travailleurs et Peuple de Guadeloupe avons définitivement compris qu'il nous était possible de construire un autre pays, une autre société ; qu'il nous était possible de penser à notre développement économique, social et culturel selon nos propres ressources, avec la compétence de nos cadres et le dynamisme de notre jeunesse ; que notre culture constitue un liant fondateur avec lequel l'homme et la femme de Guadeloupe peuvent évoluer sans complexes.

Cette confiance, cette unité, cet amour retrouvé entre Travailleurs, entre Guadeloupéens de différentes origines matérialisé par le LKP, ont mis à nu les dérives, les escro-

queries, les discriminations, le racisme, le mépris, la domination que NOUS Travailleurs et Peuple de Guadeloupe subissons depuis tantôt, mais ont surtout créé un espoir nouveau.

L'UGTG réaffirme que la justice coloniale française en Guadeloupe n'anéantira jamais le droit naturel à la résistance et à l'oppression, qui a habité les combattants de la liberté, hommes et femmes de la période esclavagiste, et qui anime les travailleurs de Guadeloupe, leurs dignes héritiers.

Fidèle à la lutte de classe et la ligne de masse pratiquées depuis sa création en 1973, l'UGTG poursuit le combat pour l'instauration de nouveaux rapports sociaux et l'édification d'une société plus juste et plus équitable débarrassée de la *pwofitasyon*.

L'UGTG dénonce les prélèvements ADN, véritable loi liberticide visant à assimiler militants syndicalistes à des délinquants sexuels dans l'objectif de faire taire le mouvement syndical.



L'UGTG appelle les militants et travailleurs à se mobiliser pour signifier au pouvoir colonial français, leur refus de donner leur empreinte génétique. **Sendikalis pa kriminèl.**

L'UGTG exhorte ses adhérents, les travailleurs et le peuple de Guadeloupe, ainsi que toutes les organisations éprises de justice, à soutenir les luttes menées en Guadeloupe contre la répression, **kont pwofitasyon.**

L'UGTG appelle les travailleurs et leurs organisations à engager sous des formes diverses, une vaste solidarité contre la répression dont sont victimes les syndicalistes et les travailleurs de Guadeloupe notamment ceux affiliés à l'UGTG.

Au nom de la solidarité ouvrière internationale, au nom de la démocratie, au nom du droit des Travailleurs de Guadeloupe et de leurs organisations syndicales luttant pour leurs légitimes revendications, **nous faisons appel au soutien et à la solidarité.**

L'UGTG réaffirme qu'elle continue le combat pour la pleine et entière application des accords du 26 février 2009 (Accord BINO) et du 04 mars 2009 et notamment pour :

la mise en œuvre d'un véritable plan d'urgence pour la formation et l'insertion des jeunes ;

l'accès des cadres et diplômés Guadeloupéens au poste à responsabilité ;

l'arrêt des poursuites à l'encontre des syndicalistes ;

la défense des terres agricoles et de la production locale ;

la mise en place d'un véritable réseau de transport public au service des Guadeloupéens ;

la condamnation des empoisonneurs de nos terres et de nos êtres à la chlordécone ;

la défense, la sauvegarde de notre culture et la pratique de notre langue, le créole ;

l'arrêt de **tout pwofitasyon** ;

L'UGTG invite les Travailleurs et le Peuple de Guadeloupe à se réunir, à débattre et à discuter pour mettre en œuvre **toupatou an péyi la , sa kifo, lè kifo pou déchouké tout pwofitasyon.**

Dans l'immédiat, refusons de laisser les politiciens « **Bwa Bwa é manti a mantè** » parler et agir en notre nom. Refusons le **vèglaj** de ce nouveau cirque électoral chargé de promesses non tenues, de lâcheté, d' « **aplaventrisme** » et de **lespwa a mal papay** destiné à donner l'illusion au peuple de décider de quelque chose. Comme le disait Sony RUPAIRE dans Somanbil : « **Chimen a élèksyon jan i trasé-la, paka menné nou pon koté. Nou kon kabrit maré adan on pikèt. A chak vòt, nou ka fè on lantou a pikèt-la, kòd la ka rakousi jis lè i bout, é i ké tranplé-nou.** »

L'UGTG appelle les Travailleurs, les Jeunes, les Retraités, l'ensemble de Peuple de Guadeloupe, à rejoindre la lutte et à se préparer **a pran larila** pour développer, amplifier et poursuivre sans relâche l'opération **Déchoukaj a pwofitasyon an péyi annou.**

**WOULO POU LIYANNAJ A TRAVAYE E PEP GWADLOUP,
ANSANM ANSANM, DOUBOUT AN LARILA, AN BALAN, AN KONSYANS,
NOU KE DECHOUKE TOUT PWOFITASYON,
NOU KE KONSTWI ON DOT GWADLOUP !**

**Konsej Sendikal UGTG
Lapwent 26 Févriyé 2011**

